

CHARTES D'HEBREU

SOMMAIRE

- **CHARTE NIVEAU 0** **Pages 2-4**
- **CHARTE NIVEAU 1** **Pages 5-7**
- **CHARTE NIVEAU 2** **Pages 8-10**
- **CHARTE NIVEAU 3** **Pages 11-13**
- **CHARTE NIVEAU 4** **Pages 14-16**
- **CHARTE NIVEAU 5** **Pages 17-19**

Niveau 0

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire est d'atteindre à la fin du niveau 0, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 0**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 0, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- les consignes et les explications simples qui lui sont données dans le cadre du cours
- les questions simples relatives à son identité, à son entourage immédiat, à sa vie courante.

L'expression orale : à l'issue du niveau 0, l'étudiant doit être capable de :

- prononcer de façon satisfaisante tous les phonèmes propres à l'hébreu (reproduire convenablement les lettres gutturales, la distinction entre le het et le resh, le samékh et le tzadi, etc.)
- se présenter et parler de soi
- demander des informations relatives à l'identité ou à la vie courante de quelqu'un
- maîtriser les expressions : s'excuser, remercier
- réagir et répondre à des questions introduites par : qui, que, qu'est-ce, où, d'où, vers où
- mener un dialogue simple de la vie courante ou parler d'une tierce personne (présentations, déplacements, voyages, études et la classe).

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 0, l'étudiant doit être capable de :

- reconnaître toutes les lettres de l'alphabet, y compris les lettres « finales », sous différentes graphies (les caractères d'imprimerie et les cursives ainsi que les différentes polices de caractères)
- reconnaître toutes les voyelles (système de vocalisation)
- maîtriser la lecture et l'écriture pleine sans vocalisation
- identifier et lire les mots et les expressions qui ont été travaillés à l'oral
- identifier et lire quelques schèmes prédictibles, telles les constructions verbales régulières de Pa'al, Hif'il et Pi'el conjuguées au présent, les suffixes du féminin et des pluriels.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 0, l'étudiant doit être capable de :

- reprendre des syllabes, des mots, des phrases
- écrire avec et sans vocalisation le vocabulaire appris
- compléter une phrase, un dialogue, un texte court
- remettre en ordre une phrase, un texte court
- rédiger une courte rédaction.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **dans un contexte** et serviront les compétences de communication précédemment énumérées.

Syntaxe

- la détermination
- le singulier féminin et masculin
- les terminaisons des pluriels du féminin et du masculin, certains pluriels irréguliers
- les pronoms personnels
- les pronoms démonstratifs
- les adjectifs qualificatifs
- les pronoms interrogatifs
- les prépositions de lieu, de temps et de moyen
- la phrase nominale
- la phrase verbale
- la coordination.

Grammaire et morphologie

- la répartition en syllabes
- la notion de racine
- la notion de constructions verbales (binyanim)
- les constructions verbales : Pa'al, Hif'il et Pi'el conjuguées au présent
- quelques groupes verbaux irréguliers des constructions verbales
- la forme affirmative
- la forme négative
- la forme interrogative (écrite et parlée).

Phonétique

- sensibilisation initiale à la structure accentuelle de l'hébreu
- les prononciations fricatives et explosives des lettres Bet, Kaf et Pé
- les lettres d'usage bet, lamed et mem devant les différents phonèmes
- les modifications dues aux lettres gutturales.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.**

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- B. A. BA de Bella BENAROCHE et Nira DIMANSKY
- Dictionnaire hébreu-français, français-hébreu + 2000 Liora Winbach et Edna Lauden (Ed. « Ad »).

Niveau 1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux 0 à 1) est d'atteindre à la fin du niveau 1, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser des supports en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 1**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 1, l'étudiant doit être capable de :

- repérer tous les mots d'un dialogue simple
- comprendre les questions de conversation relatives à son identité, à son entourage, à sa vie courante.

L'expression orale : à l'issue du niveau 1, l'étudiant doit être capable de :

- prononcer couramment tous les phonèmes propres à l'hébreu (reproduire convenablement les lettres gutturales, la distinction entre le alef et le ay'in, le alef et le hé, le het et le resh, le samekh et le tzadi etc.)
- présenter des sujets relatifs à son identité et à son entourage
- présenter des sujets qui ont lieu dans le présent dans un contexte (appartement, emploi du temps, déplacement, restaurant)
- demander des informations relatives à l'identité d'une personne
- dialoguer et échanger des informations concernant la vie courante
- réagir et répondre à des questions simples introduites par tous les pronoms interrogatifs
- mener au présent un dialogue, exprimer des idées élémentaires.

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 1, l'étudiant doit être capable de :

- maîtriser la lecture de la graphie vocalisée, lire convenablement des textes écrits en graphie pleine
- identifier et lire quelques schèmes prédictibles, telles les constructions verbales conjuguées au présent.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 1, l'étudiant doit être capable de :

- rédiger de petits textes relatifs à son identité, à son entourage.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Syntaxe

- le pluriel irrégulier de certains noms
- les flexions des prépositions (shel, Le)
- les flexions du nom « Shalom »
- l'ordre des mots dans la phrase classique
- les tournures impersonnelles
- les adverbes.

Département des langues

Grammaire et morphologie

- les verbes réguliers (« shlemim »), des trois constructions verbales conjuguées au présent (Paal, Piel, Hifil)
- la conjugaison des verbes irréguliers (lamed hé, ayin vav) de la construction verbale Paal au présent
- les infinitifs
- l'état construit (premières notions)
- les nombres cardinaux (de 0 à 20).

Phonétique

- la coordination « ve » et ses modifications (« boumaf » et « Shva »)
- les modifications dues aux lettres gutturales (infinitifs et verbes)
- les modifications phonétiques dues à l'état construit.

Lexique

- l'heure
- l'appartement, les pièces, leurs descriptions et leurs contenus
- les déplacements
- le restaurant, les repas, les aliments, le menu.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- Hebrew from scratch part1 Shlomit Chayat, Sara Israeli, Hilla Kobliner Academon The Hebrew University Students' Printing and Publishing House
- Dictionnaire hébreu-français, français-hébreu + 2000 Liora Winbach et Edna Laudén (Ed. « Ad »).

Niveau 2

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux 1 à 2) est d'atteindre, à la fin du niveau 2, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 2**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 2, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre les consignes et les explications qui lui sont données dans le cadre du cours
- manifester sa compréhension vis-à-vis de ses interlocuteurs
- repérer tous les mots d'un dialogue et d'une conversation en utilisant le vocabulaire des thèmes enseignés au présent et au passé.

L'expression orale : à l'issue du niveau 2, l'étudiant doit être capable de :

- présenter un événement qui a lieu dans le présent et dans le passé
- demander des informations relatives à l'identité personnelle et à la description physique
- engager un dialogue en utilisant le vocabulaire des thèmes enseignés.

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 2, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre des textes courts
- identifier et lire :
 - tous les mots et les énoncés qui ont été étudiés à l'oral sans avoir recours aux voyelles
 - les verbes réguliers (entiers) des cinq constructions verbales conjugués au présent (Paal, Piel, Hifil, Nifal, Hitpaël)
 - les verbes réguliers (entiers) de deux constructions verbales (Paal, Piel) conjugués au passé
 - les verbes irréguliers (lamed hé, ayin vav) de la construction verbale Paal conjugués au passé.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 2, l'étudiant doit être capable de :

- rédiger de petits textes relatifs aux thèmes enseignés
- rédiger une lettre ou un courriel à un ami
- répondre par écrit à des questions écrites sur un texte étudié
- remettre en ordre un texte
- compléter un texte
- rédiger des questions.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Département des langues

Syntaxe

- le pluriel irrégulier de certains noms (suite)
- le duel
- les flexions des prépositions (« ét » et « im »)
- l'ordre des mots dans la phrase classique
- les conjonctions
- les propositions subordonnées circonstancielles de temps et de lieu.

Grammaire et morphologie

- les verbes réguliers des cinq constructions verbales conjuguées au présent (Paal, Piel, Hifil, Nifal, Hitpael)
- les verbes irréguliers de la construction verbale Paal au passé
- les cinq constructions verbales (Paal, Piel, Hifil, Nifal, Hitpael) et leurs conjugaisons au présent et au passé pour les verbes réguliers (« shlemim »)
- quelques groupes verbaux irréguliers, leurs conjugaisons et leurs infinitifs
- l'état construit
- les nombres cardinaux (de 20 à 100)
- les adjectifs
- les couleurs.

Phonétique

- la sensibilisation à la structure accentuelle de l'hébreu (suite)
- le phénomène des lettres gutturales
- les modifications phonétiques propres à la forme « hitpa'el ».

Lexique

- à la clinique, les membres du corps humain, l'expression de la douleur, la visite chez le médecin
- description physique et morale d'une personne
- la poste, envoi d'une lettre, d'un colis, achat de timbres ...
- la nature et les paysages
- la famille, composition et âge.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.**

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- Hebrew from scratch part1 Shlomit Chayat, Sara Israeli, Hilla Kobliner Academon The Hebrew University Students' Printing and Publishing House
- Dictionnaire pratique bilingue français-hébreu, hébreu-français avec translittération complète éditions PROLOG.

Niveau 3

L'objectif de l'enseignement dans le groupe est d'atteindre, à la fin du niveau 3, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 3**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 3, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre les consignes et les explications qui lui sont données dans le cadre du cours
- manifester sa compréhension vis-à-vis de ses interlocuteurs
- repérer tous les mots d'un dialogue et d'une conversation en utilisant le vocabulaire des thèmes enseignés au présent et au passé
- comprendre un récit, un dialogue, une description ou une chanson à partir d'un enregistrement.

L'expression orale : à l'issue du niveau 3, l'étudiant doit être capable de :

- raconter un récit, relater un fait qui s'est déroulé, un voyage effectué dans le passé en utilisant le vocabulaire des thèmes enseignés
- présenter un lieu visité
- présenter un personnage historique
- rapporter des propos
- rendre compte d'une information
- exprimer une opinion.

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 3, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- des textes relatifs aux sujets enseignés
- un texte publicitaire facile
- quelques titres de journaux.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 3, l'étudiant doit être capable de :

- rédiger de petits textes relatifs aux thèmes enseignés
- compléter des phrases, des dialogues rapportant des propos d'une tierce personne.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Syntaxe

- le style direct et indirect
- l'emploi de l'infinitif après certains verbes, expressions impersonnelles, adjectif ou adverbes
- les propositions subordonnées circonstancielles de conséquence
- les phrases nominales au passé
- le verbe avoir au passé
- la double négation.

Grammaire et morphologie

- le pronom relatif que
- les verbes réguliers (« shlemim ») des cinq constructions verbales (Paal, Piel, Hifil, Hitpael, Nifal), conjugués au passé
- les formes irrégulières de deux constructions verbales (Paal et Piel) au passé
- l'état construit
- les nombres : les milliers
- les nombres ordinaux.

Lexique

- l'emploi du temps
- le monde politique
- la publicité
- l'habillement
- les lieux historiques à Jérusalem
- le tourisme et les excursions.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.** Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- Hebrew from scratch part1 Shlomit Chayat, Sara Israeli, Hilla Kobliner Academon The Hebrew University Students' Printing and Publishing House
- Dictionnaire pratique bilingue français-hébreu, hébreu-français avec translittération complète éditions PROLOG.

Niveau 4

L'objectif de l'enseignement dans le groupe est d'atteindre, à la fin du niveau 4, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 4**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 4, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- des extraits audio relatifs aux thèmes enseignés
- des extraits télévisés (sketchs, nouvelles)
- des courts métrages et des séries télévisées.

L'expression orale : à l'issue du niveau 4, l'étudiant doit être capable de :

- exposer un projet, un voyage prévu dans le futur en utilisant le vocabulaire des thèmes enseignés
- commenter un thème d'actualité
- exprimer une opinion
- présenter une coutume ou un phénomène de société.

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 4, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- des articles de journaux (en hébreu facile : shaar lamathil, iton kal ...)
- des extraits littéraires.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 4, l'étudiant doit être capable de :

- rédiger une opinion, une critique, un commentaire relatifs aux thèmes enseignés.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Syntaxe

- les flexions des prépositions au singulier et au pluriel (révision et suite)
- l'emploi de l'infinitif après certains verbes, expressions impersonnelles, adjectif ou adverbes avec une préposition fléchie (lé)
- le conditionnel (la condition réalisable)
- les phrases nominales au futur
- les propositions subordonnées circonstancielles de cause
- l'expression de temps dans les phrases complexes
- les propositions subordonnées circonstancielles de but
- la proposition subordonnée relative.

Grammaire et morphologie

- les verbes réguliers (shlemim) des quatre constructions verbales (Paal, Piel, Hifil Hitpaël) conjugués au futur
- les verbes irréguliers (Ayin Vav, Lamed Hé) de la construction verbale Paal au futur
- l'impératif
- l'imparfait d'habitude
- le verbe avoir au futur
- les verbes d'état
- la copule
- la déclinaison du nom.

Lexique

- le kibboutz
- la culture et la civilisation israélienne
- la société israélienne
- le tourisme et les excursions (suite)
- l'actualité à travers la presse
- des textes économiques.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.**

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- Hebrew from scratch part 2 Shlomit Chayat, Sara Israeli, Hilla Kobliner Academon The Hebrew University Students' Printing and Publishing House
- Dictionnaire hébreu-français, français-hébreu de M. Cohen (Ed. Larousse).

Niveau 5

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire est d'atteindre, à la fin du niveau 5, une maîtrise de l'hébreu qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en hébreu ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du **niveau 5**.

A. Les quatre compétences

La compréhension auditive : à l'issue du niveau 5, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- des extraits audio relatifs aux thèmes enseignés
- des extraits télévisés (sketchs, nouvelles)
- des courts métrages et des séries télévisées.

L'expression orale : à l'issue du niveau 5, l'étudiant doit être capable de :

- faire un exposé sur un sujet libre
- commenter une actualité
- exprimer une opinion
- débattre d'un sujet.

La compréhension écrite : à l'issue du niveau 5, l'étudiant doit être capable de comprendre :

- des articles de journaux (les quotidiens israéliens)
- des extraits littéraires.

L'expression écrite : à l'issue du niveau 5, l'étudiant doit être capable de :

- rédiger une critique, une opinion, un commentaire relatifs aux thèmes enseignés.

B. Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées **en contexte** et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Syntaxe

- révision de toutes les flexions des prépositions au singulier et au pluriel
- le conditionnel (condition réalisable et condition irréalisable)
- les propositions subordonnées circonstancielles de concession (les phrases de renoncement et d'opposition)
- le comparatif
- le superlatif.

Grammaire et morphologie

- les verbes irréguliers (Lamed Hé) des trois constructions verbales Piel, hitpaël et Hifil au futur
- les trois constructions verbales passives (Nifal, Poual et Houfal) conjuguées aux trois temps
- substantifs dérivés de verbes.

Lexique

- les sujets de culture et de civilisation
- l'actualité à travers la presse.

C. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

1. Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

2. Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser *en dehors de la conférence*. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. **Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.**

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

3. Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

4. Compréhension textuelle

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

D. Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. **Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau.** En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.**

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

E. Les supports pédagogiques

- Hebrew from scratch part 2 de Shlomit Chayat, Sara Israeli, Hilla Kobliner Academon The Hebrew University Students' Printing and Publishing House
- Dictionnaire hébreu-français, français-hébreu de M. Cohen (Ed. Larousse).